

CHRÉTIENS DIVORCÉS

Chemins d'Espérance



EDITO

Déjà traité dans le n° 53* en 2008, ce thème est retenu pour ce numéro, suite à la demande d'une adhérente.

N'hésitez pas à nous communiquer les sujets qui vous intéressent, ils seront certainement susceptibles de répondre aux attentes de bien d'autres lecteurs. C'est aussi une manière de faire vivre l'association.

À part le témoignage d'un prêtre, seuls des parents ont répondu ; nous espérons quelques retours de proches (amis, frères et sœurs...). Merci à ceux qui se sont impliqués en partageant leur expérience.

Le divorce d'un enfant marque la fin d'une histoire familiale et le début d'une autre.

Quand la rupture est là, l'impuissance domine devant ce constat qui transforme parfois les craintes, pressenties ou non, en réalité. Personne n'est vraiment préparé à une telle déchirure. Dans la majorité des cas, l'annonce du divorce d'un enfant attriste beaucoup ses parents. Comment pourrait-il en être autrement ? La rupture du couple signe toujours la fin d'une promesse de bonheur.

Vos témoignages disent comment, telle une onde de choc,

cette annonce atteint tous les membres de la famille. Chacun doit chercher sa place dans ce nouveau château de cartes... Les sentiments, peu exprimés dans ces pages, s'observent en filigrane derrière les manières différentes de réagir. Surtout quand il y a des petits-enfants, les parents pressentent qu'ils vont devoir jouer un rôle particulier pour sauver ce qui peut l'être de l'équilibre familial. Accueillir son fils, sa fille, ses petits-enfants, voire l'ex, s'impose le plus souvent quand d'autres croient devoir refuser d'accueillir pour rester en accord avec leur convictions religieuses.

« Nous ne jugeons pas » ; « La vie de nos enfants ne nous appartient pas. » « Continuer à leur prodiguer présence et soutien sans s'imposer. » Oui, être là sans interférer, faciliter la vie des parents sans donner de conseils, faire preuve de tolérance tout en gardant ses convictions, n'est pas chose aisée.

Martine Loloum

* Pour commander des exemplaires du n° 53 « Donner la parole... ! » : contact@chretiensdivorces.org

Sommaire en page 4

NOVEMBRE 2018

BULLETIN DE LIAISON DES DIVORCÉS, SÉPARÉS ET DIVORCÉS-REMARIÉS

N° 89

Un choc

Rester parents, grands-parents et beaux-parents en se disant que Jésus comprendrait.

Nous sommes un couple de 81 ans, engagés en Église lorsque notre santé le permettait (équipe obsèques et travaux). Nous avons 3 enfants. Il y a 10 ans, l'aîné, marié depuis presque 20 ans, est arrivé un soir pour nous annoncer qu'il était tombé amoureux d'une jeune femme sur son lieu de travail et qu'il quittait sa femme.

À ce moment-là, c'était comme si le ciel nous était tombé sur la tête !

Un sentiment de **destruction** de toute une famille, et une question : est-ce qu'on n'est pas marié **pour la vie** ? Nous n'avons rien vu venir alors que nous nous fréquentions très souvent du fait de la proximité de nos maisons. C'est ce qui nous avait permis, quand nos petits enfants étaient petits, de les prendre souvent en charge : les lever, leur donner le petit déjeuner, les emmener à l'école.

Les soutenir

Une fois passé le choc, car ce fut un vrai choc, nous avons réagi par rapport à nos petits-enfants, tous les deux adolescents et à la veille d'examens. Le plus jeune des deux avait d'ailleurs réagi très violemment à l'annonce de la séparation de ses parents. Nous leur avons dit que ce qu'ils avaient à faire, eux, c'était de réussir leurs examens pour pouvoir choisir leur vie. Nous avons soutenu les efforts du plus jeune tout particulièrement, demandant même à notre voisin, directeur de son école, de le prendre

en charge pour qu'il ne perde pas son année du fait du choc et de l'aider à réussir son orientation. Ce que notre voisin a merveilleusement fait.

C'est leur vie

En ce qui concerne notre fils et son épouse, nous ne les avons pas jugés car leur vie leur appartient. Nous nous disons que l'on ne sait jamais ce qui

été vigilant et qu'il a veillé à ce qu'elle ne manque de rien. Quand notre petit fils a eu l'âge de le faire, c'est lui qui a pris le relais des bricolages.

Quelques semaines après l'annonce de sa rupture, notre fils nous a invités à faire connaissance avec sa nouvelle compagne, avec ses parents et avec ses enfants (environ 15 ans et 11 ans).

Cette première rencontre s'est très bien passée, nos inquiétudes se sont dissipées. Nous avons aussi vu que la compagne de notre fils – notre future nouvelle belle-fille – gardait de très bonnes relations avec son ex-compagnon et que tous deux géraient très bien les allers-retours des enfants chez l'un et l'autre. Ce fut un peu plus difficile pour nos petits enfants (18 ans et 15 ans) mais cela se fit assez vite finalement.

On se dit maintenant que si Jésus venait sur notre terre, s'il voyait comme on vit, il comprendrait !

Notre fils s'est remarié devant Monsieur le Maire, mais cela ne nous a pas chagriné car nous savions que, de toute façon, il ne pouvait pas se remarier à l'Église. Notre nouvelle belle-fille fait partie de la famille, elle est même très soucieuse de nous. Nous continuons de voir notre première belle-fille, qui n'a pas de nouveau compagnon et reste en souffrance. ■

Jacqueline et Gérard



Sentiment de destruction de toute une famille.

se passe dans un couple. Cependant, nous avons souffert de voir la souffrance de notre belle-fille. Néanmoins, nous avons constaté que notre fils avait « assuré » : notre belle-fille pouvait garder la maison, sans problème. Nous lui avons très vite dit que notre porte lui resterait toujours ouverte et elle l'est toujours. Par la suite, notre fils comme nous-mêmes avons continué à répondre à ses demandes pour des coups de main, voire des travaux. Nous savons que notre fils a toujours

Une nouvelle vie avec sa compagne

Ma fille s'est séparée, maintenant elle mène une vie à sa convenance.

Ma fille unique, Valérie, que j'ai élevée seule après le départ de son père et mon divorce, s'est mariée il y a vingt-six ans. Nicolas et elle avaient cohabité pendant quelques temps. La première de leurs trois enfants est née juste après le mariage, les deux autres ont suivi rapidement, si bien que Valérie s'est arrêtée de travailler pour élever les enfants. Tout se passait très bien, mais leur appartement parisien devenant trop petit, ils ont voulu déménager. Ils ont opté pour une maison à la campagne en gardant, comme pied-à-terre à Paris, le petit appartement que j'avais acheté à Valérie pour ses 18 ans. C'est là que vivait Nicolas, puisque son métier artistique nécessitait qu'il soit dans la capitale. Il allait voir sa famille un week-end sur deux, Valérie revenait à Paris l'autre week-end, toujours avec les enfants. Tout semblait aller pour le mieux : du travail pour lui avec des échappées vers la famille, la pleine nature pour les enfants et leur mère.

L'horizon s'obscurcit

De nouveaux choix de vie ont émergé lorsque l'aînée a atteint l'âge du lycée. Plutôt que de l'envoyer en pension, Valérie et les enfants sont revenus à Paris. Mais il semble que leur relation, qui faisait sans doute illusion lorsqu'elle était épisodique, se soit délitée pendant ces années de vie non commune. Elle s'est aperçue que la fidélité de son mari n'avait pas été de tous les instants. Ma

filles a essayé de retrouver du travail, ce qui n'est pas chose facile après une interruption de huit ans. Je la voyais devenir de plus en plus nerveuse, agressive, malheureuse. Je sentais que des tensions de plus en plus fortes les agitaient tous deux. Les discussions devinrent des disputes. Je constatais, sans pouvoir rien y faire, que mes petits-enfants subissaient cet état de chose avec peine. Valérie me disait en aparté qu'elle en avait assez de se sentir utilisée uniquement comme pourvoyeuse des tâches matérielles ; en effet, le père et les enfants se laissaient servir.

Et puis, lorsque les trois enfants eurent atteint la Fac pour les deux aînés et le lycée pour la plus jeune, au grand étonnement du père et des enfants, Valérie a subitement quitté le domicile conjugal. Elle a d'abord vécu en cohabitation avec l'une de ses collègues, mais très vite, elle a emménagé avec la sœur jumelle de celle-ci. Elle m'a tenue informée de ce nouveau départ dans sa vie, chose dont je ne pouvais pas informer mes petits-enfants moi-même.

Une nouvelle vie

À présent, deux de mes petits-enfants sont indépendants, la plus jeune, encore étudiante, vit en alternance chez son père et chez sa mère, et je dois dire que le père s'en occupe très bien. Ils n'ont toujours pas divorcé (ils se sont mariés civilement, en revanche les enfants sont tous trois baptisés), mais



Soulagée de la voir heureuse.

ils ont su établir une relation apaisée. Ils communiquent fréquemment pour s'occuper de la dernière qui a connu récemment une passe très douloureuse et difficile et se revoient de temps en temps, pour les fêtes d'anniversaire, par exemple ; de même, ils s'entendent sans problème pour se partager les dates d'occupation de la maison de campagne.

Je suis toujours en contact avec mon gendre, et également avec sa mère avec laquelle j'avais noué des liens amicaux.

Il y a quelques mois, ma fille a monté sa propre entreprise, fortement soutenue et encouragée en cela par sa compagne. Nous avons tous eu la joie de la voir se métamorphoser et s'épanouir dans sa nouvelle vie. C'est donc ce qui lui convient. Les enfants sont très contents de voir leur mère vivre heureuse et de la voir satisfaite. Ils apprécient la compagne de leur mère.

Ce n'est pas vraiment ce que j'avais imaginé avoir comme relations familiales, mais je suis réellement soulagée de voir ma fille heureuse et entreprenante grâce au soutien de son amie et je m'en réjouis. ■

Noëlle

SOMMAIRE N° 89

Ils se séparent

■ Un choc	2
■ Une nouvelle vie avec sa compagne	3
■ Je les aime tant	4
■ Jusqu'où aider ?	7
■ Réunion familiale	8
■ Merci de me faire confiance	9
■ Trois frères et six belles-sœurs	10
■ Le temps d'un discernement	12
■ Un mal pour un bien	13
LA VIE DE L'ASSOCIATION	14
À vous lecteurs	14
À Dieu Catherine	15

Rédactrice en chef :

Martine Loloum

Mise en page et images :

Bénédicte Hériard, Martine Loloum

L'équipe de rédaction

est composée

de Jean Delarue, diacre,
et de personnes divorcées,
divorcées remariées

Isabelle Gastine,
Valérie Guérard, Martine Loloum,
Olivier Renaud, Marie-Pierre Berleur

Relecture : Monique Rouquié-Parriel

Imprimé à Annecy :

Commission paritaire N° 75727
N° ISSN 1261-3037

Ils se séparent

POUR ALLER PLUS LOIN

Je les aime tant

Ils se séparent – de qui, de quoi et surtout pour quoi ?

Tous les couples en difficulté que j'ai accompagnés se sont engagés par amour et désiraient passer toute leur vie ensemble. Ils se séparent pour des raisons très différentes, chacun a son histoire ou pas d'histoire d'ailleurs mais tous sont en souffrance. Mes enfants aussi se sont séparés, ont divorcé, leurs voix se sont désaccordées et leurs voies ont divergé.

Comme dans un tremblement de terre, le relief et les constructions sont touchés, avec la force destructrice d'un tsunami, toute la famille et aussi les amis, tous nous sommes submergés de chagrin et d'angoisse.

Pourtant qu'elle avait été belle la fête !

Elle avait réuni parents, amis, communauté paroissiale, tous témoins de leur engagement, et maintenant la rupture est là, l'incompréhension et la douleur aussi.

Qui peut se dire préparé à une telle déchirure ? La plaie est ouverte, ne pas l'envenimer. Il faut faire confiance, une plaie bien soignée se cicatrise, se rassure-t-on. Il faut du temps, de la patience et de l'espérance, essayer de comprendre peut-être, ne pas juger, ne surtout pas les juger, Dieu pardonne alors nous, alors moi !

L'amour pour mon enfant est indéfectible, mais cela ne protège pas du tourment, de l'inquiétude, de la sidération. Que de questions, que de regrets tout le long du jour, tout le long de la nuit. La prière n'est plus prière, elle devient ressac. La confiance est éprouvée, submergée par des vagues de chagrin.

Je les aime tant les uns et les autres, comment accepter une telle déchirure dans le tissu familial ? Les fils tissés entre les deux familles sont malmenés, comment tricoter de nouveaux liens, quel ouvrage tisser désormais ?

Quelle place pour chacun ?

Je les aime, mais les cartes sont rebattues, quelle place chacun va-t-il occuper ?

C'est la mode des « ex », je hais cette mode ! Je suis devenue une ex belle-mère, pourrais-je rester « jolie maman » comme parfois j'étais nommée ? Et pour mes petits-enfants que de dégâts dans leur cœur, comment vont-ils entendre parler des ex ? Pour eux, leur père et leur mère ne sont pas des ex !

Les premiers à être déplacés physiquement et psychologiquement, ce sont justement eux, les enfants. Ils se retrouvent dans un entre-deux bien inconfortable. Ils ne peuvent comprendre que leurs parents ne s'aiment plus, et leurs parents ont bien de la peine à en évaluer les conséquences. Le couple, ainsi que le lieu où ensemble ils vivent, sont des repères fondamentaux. Aussi, quand le couple s'effondre, lorsque ces repères disparaissent, l'enfant se questionne avec anxiété sur la solidité de l'amour qui lui est porté. Percevant cette angoisse et culpabilisant eux-mêmes, les parents sont tétanisés. Ils veulent tout faire ou ne peuvent rien faire, trop occupés à se restaurer eux-mêmes.

Les enfants vont désormais vivre au rythme de la semaine père et de la semaine mère. Que d'énergie dissipée pour s'adapter ! Ils gémissent doucement, coincés entre la culpabilité d'avoir oublié le sac de sport ou le cahier et l'injustice que cette situation leur impose. Ils grandissent, ils mûrissent trop vite et le trop est l'ennemi du bien.

« Comment ça va se passer maintenant pour mon anniversaire ? » fut une des premières questions de l'un de mes petits-enfants. Il a vite compris qu'un cadeau, c'est beaucoup mieux que deux ; qu'un toit, c'est bien mieux que deux toits pour faire grandir un moi.

Ils ont deux lieux d'hébergement, chez papa, chez maman mais je ne les entends plus dire « chez nous », où est « ma chambre ». Qu'est devenu « le chantier interdit aux parents », ou autre panneau marquant le territoire où se construit le jeune adolescent ?

Grands-parents à l'écoute

C'est peut-être là que tout l'ancrage grand-parental est important : surtout ne pas prendre la place des parents mais offrir une écoute sans faille, une continuité de l'espace, conserver des rituels, témoigner que l'amour est possible. Témoigner que leurs parents se sont aimés et les ont désirés, leur affirmer que leurs parents ont été heureux de leur naissance en leur montrant de belles photos et les rassurer. Non, ce ne sont pas leurs bêtises d'enfant, leurs chamailleries de fratrie, non, ce n'est pas parce qu'ils sont « insupportables », non, ils ne sont pas à l'origine



Accueillir sans abdiquer nos valeurs.

de la séparation. Ils ne sont en rien responsables de cette situation.

Notre maison a toujours voulu être ouverte, aujourd'hui plus que jamais. En faire un lieu de paroles et donc d'écoute, même avec les larmes pleins les yeux et le cœur brisé. Écouter notre propre enfant et accueillir sa parole sans abdiquer nos valeurs, accueillir la parole et écouter son conjoint sans critiquer l'un ou l'autre ; c'est sans doute maintenant plus que jamais notre mission.

Nous faisons le maximum pour écouter nos petits-enfants et nos enfants, avec les oreilles, avec les yeux, avec toute notre sensibilité, cherchant la juste distance, cherchant la juste place ; nous sentons combien l'exercice est périlleux.

Nous ne pouvons pas toujours exprimer notre douleur ou notre rage à notre conjoint car lui-même est aussi affecté. Alors, pauvrement, en nous serrant fort l'un contre l'autre, en nous donnant la main, nous nous tournons vers le Christ.

Les corps parlent

Si l'inconscient ne peut se dire à travers les mots, ce sont les corps qui vont s'exprimer.

Le téléphone sonne, un parent demande son enfant :

— « Je joue », répond-il. C'est « la joue papa » ou « la joue maman » cette semaine ? L'enfant joue entièrement, totalement. Il n'est plus dissocié.

Et cette ado qui s'isole et a mal au ventre : mettre en place ses propres règles, c'est déjà bien compliqué mais quand tout se dérègle autour d'elle, c'est presque mission impossible. Devenir jeune fille n'est en rien une joie ! Essaie-t-elle de tout bloquer, de redevenir enfant, voudrait-elle croire que tout va recommencer comme par magie ? Ce sont les illusions perdues qui se perpétuent.

Et que dire de cet autre qui oublie de grandir depuis la

Ils se séparent



La joue papa, la joue maman...

séparation mais qui a appris à marcher sur les mains, la tête en bas ? Construit-il un autre type d'équilibre ou sa vie est-elle sans dessus ni dessous ?

Toute la famille vit dans une situation anxiogène, dans un excès de stress, bien en contradiction avec ce que la société nous renvoie. Elle voudrait nous faire croire que le divorce est la nouvelle norme, que les compagnes ou compagnons des parents sont interchangeables. J'en doute fort.

Certes, le père est l'homme de la mère, il est le tiers séparateur, celui qui ouvre les bras de la mère afin que l'enfant respire, mais il est aussi celui qui inscrit l'enfant dans une lignée, qui lui donne une identité au sens civique et symbolique ; cela demande de la stabilité, de la continuité.

Convictions

Après plus de 45 ans de mariage, je pense plus que jamais que vivre ensemble est possible.

Un couple est soumis à bien des émotions, parfois des vagues et même du tangage. La vie du couple dépend de la capacité de ses **deux membres** à entrer en rapport avec la réalité de l'autre avec « ses en-vies », y compris avec ses travers, ses contradictions et ses aspérités, sans jamais les nier, sans jamais se renier.

Il m'est déjà difficile d'identifier mes envies, ce désir qui est élan de vie, qui me porte et me transporte toujours plus sur le chemin, qui m'étonne, me surprend parfois

mais toujours me libère. En couple, ce travail doit se faire chacun séparément et ensemble à la fois, immense labeur qu'une vie n'y suffit !

Il serait dangereux de chercher à devenir des « vieux sages », de calmer voire d'éteindre ses désirs pour éviter les conflits, pour ne pas bousculer l'autre, pour ne pas le faire souffrir. Cette attitude, loin de nous mettre sur le chemin des béatitudes, risque fort de nous rapprocher de cet état béat qui est l'anéantissement du moi, la perte de notre dimension humaine, proche de la mort. Chaque jour, il nous faut apprendre à se connaître. Nous sommes des vivants, en perpétuel mouvement, et rien de mieux n'a été inventé que la parole pour se dire et se faire connaître. Le couple est une personne en perpétuelle création. Il est nécessaire que les deux membres du couple soient créatifs et cela sera d'autant plus facile si les membres sont rattachés à un corps solide, ce corps je le nomme Jésus-Christ. Je fais monter cette prière. Ils savent la radicalité de l'engagement qu'ils avaient pris et la position de l'Église... Que leur séparation n'entraîne pas aussi la rupture avec Toi.

Pain Vivant descendu du Ciel pour féconder la terre, aide-moi à les nourrir eux et leurs enfants. Sang répandu pour la multitude en rémission des péchés, étanche notre soif de pardon. ■

Geneviève LACHAVANNE,
conseillère conjugale et familiale

Jusqu'où aider ?

Pour une grand-mère, aider est une chose, cohabiter en est une autre.

Quand ma fille m'a annoncé qu'elle allait venir se réfugier chez moi avec ses quatre enfants, le soir même, j'ai été très surprise. Je m'étais bien rendue compte que son ménage marchait mal car son mari ne cessait de la critiquer et n'avait aucune parole positive à son égard. Toutefois, elle nous avait toujours dissimulé les violences verbales, puis physiques, dont elle était l'objet. Je n'en ai été informée que lorsqu'elle avait déjà porté plainte au commissariat. Heureusement que mon mari était décédé l'année précédente, car il aurait très mal supporté le comportement de son gendre vis-à-vis de sa fille.

L'arrivée des quatre enfants a été très dure pour moi car ils étaient très choqués par la situation et leur père les attendait tous les soirs à la sortie de l'école pour leur dire qu'il fallait qu'ils rentrent chez eux.

Ma fille est retournée au domicile familial pour essayer de sauver son ménage mais neuf mois plus tard elle est partie définitivement avec les enfants.

Jusqu'où accueillir ?

La cohabitation a été une épreuve pour moi alors que je recevais mes petits-enfants sans problème le mercredi et durant les congés scolaires. Toutefois, à 68 ans, il était épuisant de ne pas avoir le calme en fin de journée, d'autant plus que mes petits-enfants étaient agités par la situation.

Après trois mois, j'ai demandé à ma fille d'emménager provisoirement dans un deux pièces car j'étais tellement épuisée que je n'arrivais plus à dormir. Elle a heureusement pu obtenir ensuite un logement social de quatre pièces ce qui l'oblige à dormir dans le séjour où elle travaille également. Il est à un quart d'heure de mon domicile et il m'arrive de

garder les enfants quatre soirs dans la semaine.

Je vois moins mes petits-enfants pendant les congés scolaires mais suis plus souvent sollicitée pour assurer une présence après la classe en attendant le retour de leur mère prise par ses occupations professionnelles. C'est plus lourd et moins gratifiant mais c'est un service indispensable pour que les enfants ne souffrent pas trop de la situation. Nous avons toujours eu des relations étroites avant et après la séparation des parents.

Rester neutre

Mon gendre a essayé de me faire intervenir en sa faveur dans leur conflit, après m'avoir reproché d'avoir poussé ma fille à le quitter, alors que j'ignorais tout de ses intentions. J'ai gardé des distances ne voulant pas être manipulée par lui contre ma fille. Actuellement, je lui dis bonjour car je sais que cela fait plaisir à mes petits-enfants. Je leur parle de leur père sans agressivité mais ne souhaite aucun contact avec lui sinon celui de la politesse.

La position de l'Église est parfois déconnectée de certaines réalités et le divorce est une planche de salut dans les situations où un époux cherche à détruire systématiquement l'autre. À un moment, j'ai craint cela pour ma fille mais heureusement elle a pu sortir à temps de cette emprise destructrice.

Le mariage indissoluble ne concerne pas de telles unions car l'union voulue par le Christ est une relation d'amour et non de destruction. ■



Flickr® - isthar®

Assurer une présence.

Jeanne

Réunion familiale

Quand les différences de convictions risquent de diviser la famille.

Mariés depuis 54 ans, Robert et moi avons 5 enfants, tous mariés, et 15 petits-enfants. Notre fille Marie s'est séparée d'avec Jacques. Mariés pendant 15 ans, ils ont eu 4 enfants. Très vite, le couple a eu des sujets de mésentente, sur l'éducation des enfants en particulier. Jacques dénigrait systématiquement Marie. Toute son attention tournait autour des enfants au détriment de son épouse. Il y a 2 ans, Marie a souhaité qu'ils consultent un médiateur conjugal pour essayer de trouver une vie de couple normale. Cette médiation a été sans effet et ils ont décidés de se séparer officiellement avec une garde alternée des enfants une semaine sur deux. Marie a pris un appartement et laissé Jacques dans la maison qu'ils occupaient ensemble auparavant. Cela se passe plutôt bien, les deux logements ne sont pas très éloignés et les enfants vivent la situation sans drame et même avec une certaine sérénité.

Il y a quelques mois, Marie a rencontré Pierre et ils vivent ensemble la semaine où les enfants sont chez leur papa.

Vacances et conflits

Nous avons l'habitude de nous retrouver dans une maison de famille. Marie devait venir avec Pierre et les enfants en même temps que sa sœur Cécile, son mari Jean et leurs trois filles.

Quand Jean a appris que Marie viendrait avec Pierre, il l'a très mal pris. Il nous a dit qu'il ne voulait pas se retrouver chez nous avec Pierre.

Jean a vécu dans sa jeunesse la mésentente puis la séparation de ses parents. Il nous a dit que cela lui faisait revivre douloureusement son passé. Ses trois sœurs ont une vie de couple chaotique. Chez nous, dit-il, il a trouvé une famille

« normale », ce qui est pour lui apaisant et structurant. Cette faille dans notre image était pour lui très déstabilisante.

La deuxième raison, sans doute primordiale, est que Jean, après avoir été un croyant plutôt tiède, est à fond



La voir heureuse !

dans une recherche fondamentaliste de sa foi. Il a beaucoup travaillé sur la Bible et maintenant il en fait une lecture littérale. Accepter que Marie soit avec Pierre est incompatible avec sa croyance dans un sacrement de mariage indéfectible. C'est pour lui un devoir de dire à sa belle-sœur qu'elle vit dans le péché.

Leur vie ne nous appartient pas

Quand je lui ai dit que pour moi l'important était d'accueillir et de voir ma fille heureuse, il m'a rétorqué : « Est-ce que vous n'avez pas envisagé de recevoir Marie et ses enfants sans Pierre ? » Je lui ai répondu que cela ne m'avait même pas effleurée. Robert et moi avons toujours pensé que la vie de nos enfants ne nous appartenait pas. Marie était séparée officiellement de Jacques et nous n'avions pas à juger son choix de vivre avec Pierre.

La famille de Cécile et Jean est arrivée la première. Jean a cherché sans arrêt la discussion avec l'un de nous deux pour nous convaincre qu'il avait raison et que nous étions en désaccord avec notre foi. Finalement, un arrangement a été trouvé : Marie, Pierre et les enfants devaient arriver le samedi pour dîner et la famille de Cécile et Jean repartirait le lundi matin. Jean avait décidé de ne pas rester là le samedi pour dîner et de partir à Lourdes, qui n'est pas très éloigné de notre maison. Habitant l'une en Bretagne et l'autre en Provence, les deux sœurs, très proches, étaient heureuses de se retrouver. Ma fille Cécile vivait mal ce conflit. Tout en comprenant le point de vue de son mari, elle ne le partageait pas. Notre fils nous a rejoint pour le dîner « pour soutenir sa sœur Marie ».

Le lendemain

Jean ne voulait toujours pas venir prendre ses repas avec nous. Le prenant en aparté, Robert lui a montré que son attitude mettait sa femme Cécile dans une position inconfortable qui pourrait à terme nuire à son couple. Cécile a dit aussi à Jean qu'il devait régler son problème d'enfance avec ses parents au lieu de porter sa colère sur Marie et ses beaux-parents.

Finalement il a pris ses repas avec nous et ce fut joyeux. L'après-midi, ils sont tous partis se baigner dans la rivière. Pierre, discrètement, est resté avec nous en disant qu'il n'avait pas envie de se baigner. Les cousins et les sœurs sont revenus contents.

Pour cette fois, le problème s'est trouvé résolu. Et aux prochaines réunions de famille ? L'avenir le dira. ■

Marthe

Merci de me **faire** **confiance**

C'est à partir de l'expérience de la reconstruction et du décentrement de soi-même que l'on peut commencer à aider.

Alors que j'entrais depuis peu dans une période de repos après la longue tempête du divorce, ma fille Coline m'a annoncé qu'elle envisageait de se séparer de son compagnon. Leur fille n'avait pas 2 ans. Même s'il ne s'agissait pas de moi, une impression de recommencement montait en moi, c'était une vraie panique. D'abord centrée sur moi, j'oscillais entre la peur et le découragement. Mon désir de souffler était encore si vif après tant d'années de galère.

Entre le cœur et la raison

Je ne pouvais concevoir que Coline, jeune maman et sans travail stable à l'époque, envisageait une séparation. Mes deux derniers enfants étaient encore étudiants pour quelques années, je ne me voyais pas les assumer financièrement en plus, elle et sa fille.

Paniquée, je perdais mon sang-froid, envahie par le découragement. J'étais comme anesthésiée par la fatigue d'avoir encore à porter seule ce qui se profilait. Le papa de mes enfants était à l'époque du côté des abonnés absents ! Je recommençais à lui en vouloir avec des pensées du genre « si nous étions encore ensemble, Coline n'en serait peut-être pas là aujourd'hui ». De fil en aiguille, une pensée en entraînant

une autre, je le rendais quasiment responsable de la situation.

Tant que j'étais dans cet état d'esprit, me centrant sur mon problème, je sentais bien que je n'apportais rien

pouvoir lui ôter son désespoir, je me tenais aussi disponible que possible pour l'écouter et l'aider pour s'occuper de sa fille comme je le pouvais en lui renvoyant ses talents et ma confiance en ses capacités. C'est de femme à femme que j'ai tenté de me tenir avec elle. M'estimant cependant plus expérimentée qu'elle, j'étais vigilante à ne pas lui dire ce qu'elle avait à choisir. Je l'aidais plutôt à discerner ce qui était en balance dans sa situation, en restant la plus neutre possible sur tel ou tel choix.



Une pensée en entraîne une autre.

qui puisse aider et soutenir Coline. Sa souffrance m'est apparue clairement quand j'ai refusé que ces pensées me submergent. Je la voyais se *déliter de l'intérieur*, elle, pourtant dotée d'un fort tempérament, plutôt combatif. Doute, perte de confiance en elle et dans ses capacités : la perte de tout repère la fragilisait au plus intime d'elle-même. Sa douleur était profonde et intense.

Mon cœur de mère souffrait avec elle, me disant qu'il était plus facile de consoler ses chagrins d'enfants que ceux de la femme et de la mère qu'elle était devenue. Néanmoins, faute de

Fruits
Mon propre changement intérieur n'est pas resté sans effet. Elle a vite pu me dire qu'avant toute décision définitive elle cherchait un emploi stable ; elle en a trouvé un, en trois semaines. Là, j'ai vraiment mesuré combien cette séparation était vitale pour elle. Coline m'a écrit quelques mois après leur séparation que ma confiance en elle avait été déterminante pour l'aider à rebondir.

Ma petite fille, en garde alternée entre ses parents qui entretiennent une relation simple et régulière, va finalement mieux que quand ils étaient ensemble. ■

Annie

POUR ALLER PLUS LOIN

Trois frères et six belles-sœurs

La conviction pastorale d'un prêtre s'est forgée à partir de la réussite objective de la seconde union de ses frères.

Cela fait toujours son petit effet quand, à la question « combien as-tu de frères et sœurs ? », je réponds : « J'ai trois frères et six belles-sœurs ! » C'est naturellement une manière pour moi de dire que « les divorcés-remariés », je connais ! Chacun de mes trois frères a, en effet, divorcé et s'est remarié. Et dans les trois cas, ils ont réussi leur seconde union.

Je précise : ils s'étaient tous les trois mariés à l'Église alors qu'ils se disaient tous les trois incroyants et même athées. Ils étaient passés comme moi par le scoutisme et l'école catho mais cela n'avait pas produit les mêmes effets.

Cette réussite objective de leur seconde union a fait naître en moi une conviction pastorale : compte tenu de la souffrance provoquée par un premier échec, qui ébranle chacun au plus profond de sa personnalité jusqu'à douter de sa capacité à aimer et à être aimé, on ne peut que se réjouir que chacun ait pu se reconstruire et bâtir un nouveau couple. Si nous, qui les aimons, nous ne pouvons que nous réjouir d'une nouvelle union, on voit mal comment Dieu qui les aime infiniment pourrait s'en désoler ! Certes, cette nouvelle union n'est pas sacramentelle, certes, elle n'efface pas une première union qui est aussi indissoluble que les enfants qui en ont été les fruits. Mais, faute d'être sacramentel, un tel remariage peut être profondément, spirituellement, une expérience de résurrection. Et à ce titre, sous conditions que soient respectés les droits et la dignité d'un premier conjoint et des enfants conçus ensemble, il me semble légitime de rendre grâce pour cette nouvelle union. Au lieu de cela, l'Église se croit obligée de sanctionner le remariage et d'ajouter le malheur au malheur, l'exclusion au lieu de la miséricorde.



Une expérience de résurrection.

Les événements familiaux m'ont éclairé

La manière dont cela s'est passé dans ma famille, il y a trente et quarante ans, m'a aussi marqué dans ma vie de prêtre. Dire que j'avais six belles-sœurs, c'est aussi une manière de dire que je n'avais personnellement aucune raison de divorcer d'avec les premières (j'ai gardé des relations avec deux d'entre elles) et que j'ai accueilli les nouvelles, ce qui a été difficile pour mes parents, enfermés qu'ils étaient par des principes qui étaient surtout ceux de leur milieu. Je les entends encore s'interroger pour savoir s'ils devaient remercier la première femme de Louis, mon deuxième frère, qui leur avait envoyé des fleurs.

Mais il y a eu plus grave. Mes parents ont cru devoir refuser pendant longtemps d'accueillir chez eux la seconde femme de Louis. Je me rappelle leur avoir reproché de faire passer leurs principes avant les personnes, ce qui me paraissait particulièrement anti évangélique : pour Jésus,

les personnes passent toujours avant les principes. Il a fallu qu'un enfant naisse pour que ma mère « craque » : « c'est notre petit-fils ! » Et la nouvelle maman est vite devenue leur belle-fille préférée !

Des non-dits, des rejets

Cela a eu des conséquences encore plus graves pour mon troisième frère Alain qui avait, lui aussi, divorcé de sa femme alors qu'il avait trois enfants. Un jour, mon père a rencontré sa propre sœur qui lui a dit : « Tiens, j'ai rencontré Alain avec sa nouvelle femme et leur petit bébé qui est très mignon ». Mon père ne savait pas qu'Alain s'était remarié et encore moins qu'il avait une nouvelle petite-fille ! Ce fut pour lui un choc violent ! Quant à mon frère, il a fait connaître à tout le monde les raisons de son attitude : « Quand j'ai vu ce qu'on a fait subir à la seconde femme de Louis, je n'ai pas voulu imposer une telle épreuve à ma femme ». Il s'était donc remarié sans prévenir personne de la famille, ce qui n'a évidemment pas favorisé les liens avec cette nouvelle belle-sœur. J'ai pu mesurer à quel point les attitudes de rejet étaient cruelles dans la mesure où elles rajoutent de la souffrance au moment même où quelqu'un sort la tête de l'eau.

J'ai vu des trésors d'amour

C'est dire combien j'ai accueilli avec joie l'exhortation du pape François sur « La joie de l'amour », en particulier quand il rappelle que tout humain, quelle que soit sa situation, est aimé de Dieu et appelé à aimer concrètement la personne avec qui il vit, et surtout quand il insiste sur l'amour qui peut être vécu par des personnes qui sont dans une situation « en dehors des clous ». Il y a de l'amour authentique, de l'amour qui vient de Dieu, entre des êtres qui s'aiment alors que leur situation n'est pas conforme à l'idéal. À nous de le discerner, d'en rendre grâce et de le partager.

L'accompagnement de personnes et d'équipes de « révision de vie » m'a ainsi révélé les trésors d'amour vécus dans ce qu'on appelle les « familles recomposées ». Ce n'est pas rien d'élever les enfants de son conjoint, cela demande beaucoup d'amour dans le respect d'une certaine distance, cela demande beaucoup de délicatesse. Et ce n'est pas rien non plus que de vivre en frères et sœurs avec les enfants de « l'autre ». Combien de fois ai-je entendu : nous étions demi-frères, mais pour nous, cela a toujours été notre frère.

Puissions-nous accueillir, recueillir et célébrer toutes ces nouvelles manières d'aimer ! ■

JPR, prêtre

Chrétiens Divorcés

Chemins d'Espérance

27 avenue de Choisy - 75013 Paris
Secrétariat : 05 45 38 19 85

Site : chretiensdivorces.org

Objet de l'association

Association loi de 1901

fondée pour "créer, animer, gérer, au sein de l'Église catholique, dans l'esprit de l'Évangile, un cadre d'accueil et de rencontre de personnes concernées par le divorce. Dans ce but, l'association peut entreprendre toute action jugée utile, notamment diffuser un bulletin de liaison périodique, publier des documents ou organiser des manifestations". (article 3, Objet)

- Gérard Bourmault, Président
- Raphaëlle Tiberghien, Vice-présidente
- Martine Loloum, Secrétaire
- Jacques Tiberghien, Trésorier
- Marc Rossé, Trésorier adjoint
- Vincent Sermage, Vérificateur des comptes



Visitez le site
chretiensdivorces.org

Le temps d'un **discernement**

La séparation révèle la qualité des liens de la fratrie.

Plus de 10 ans qu'ils « étaient ensemble ». Leur histoire a démarré lorsqu'ils étaient très jeunes, ma fille avait 18 ans, maintenant elle en a 28, lui à peine plus. Un couple épatant, ouvert, vivant, plein de projets (un monument, disent leurs amis) ; respectueux l'un de l'autre, ils avaient su se laisser réciproquement grandir, et grandir ensemble. Et pourtant ils sentaient qu'ils arrivaient à un moment où il fallait franchir un pas : le mariage ? Un enfant ? Elle d'abord, puis d'un commun accord, ils ont souhaité se séparer, pour apprendre à être seuls, pour savoir qui ils sont, pour appréhender la solitude de l'être humain dont elle n'a jamais fait l'expérience. Ils ne ferment pas la porte à l'idée de se retrouver dans quelques mois. C'était il y a un mois.

Angoisse, émerveillement

J'ai vécu l'avant décision dans l'angoisse, je sentais arriver les choses, sans aucun signe concret pourtant. Du coup, l'annonce de la décision m'a apaisée : les sentiments de peur ont laissé la place à des sentiments de tristesse – ce garçon nous l'aimons beaucoup et notre famille allait en être privée ! – et j'ai pu exprimer cela à ma fille. Il me reste à être là, rester en lien avec elle, écouter sans m'imposer, dire à mon enfant combien je l'aime et ai confiance en elle, parler aussi de l'admiration que je peux avoir pour elle qui a eu le courage de faire un



Il me reste à être là.

choix douloureux, la soutenir par des attentions, sentir où et quand elle a besoin de moi, me répéter que c'est d'abord SA vie qui est concernée. Et me revient dans ce genre de moment, en leitmotiv, le texte de Khalil Gibran : « Vos enfants ne sont pas vos enfants ».

J'ai vécu avec un certain émerveillement et une certaine fierté l'expression de la force des liens qui unissent nos enfants, nos filles aînées qui ont soutenu leur petite sœur avant la décision, et nos fils également, qui ont manifesté leur soutien indéfectible (bien qu'ils aient l'impression de perdre un frère) pour leur même petite sœur ; nos enfants ont aussi su nous redire, devant nos questionnements et notre « culpabilité », à quel point nous devrions nous sentir fiers d'avoir su faire de nos enfants des adultes libres, qui savent faire des choix, quel que soit le regard des autres.

La différence de nos réactions

La culpabilité et les questions étaient là en effet : qu'avais-je fait, qu'avions-nous fait pour que ce genre d'événements arrive chez nous ? Où étaient les failles ? De mon histoire de femme, qu'ai-je transmis qui ait pu conduire à cette situation ? Autant de questions sans vraie réponse et dont je

pense qu'elles ne servent pas à grand-chose en fait. Il me semble que mon mari, son père, tourne et retourne ces questions plus que moi (en tout cas, certainement au début), ce qui entretient une certaine « dramatisation » ; nous ne vivons pas un drame.

Même si nous sommes proches devant cette histoire, il exprime davantage peut-être ses inquiétudes devant l'avenir de notre fille et ses interrogations sur le pourquoi, qu'il ne comprend pas. J'ai peur de tomber dans ces inquiétudes moi-même et je me protège ; de ce fait je ne suis peut-être pas assez à l'écoute de mon mari.

Je pourrais rajouter que cet événement est l'occasion de partages, d'échanges avec des amies et c'est précieux aussi. Et je n'oublie pas, et redis à ma fille, que la vie est passionnante ! ■

Sabine

Un mal pour un bien

Forte de son expérience, Véronique désire poser le regard du Christ sur chaque être blessé.

La première fois où j'ai été confrontée de près à une séparation, ce fut celle de mon fils aîné, alors âgé de 23 ans, qui venait de se faire *larguer* par sa copine « pour un autre, alors que tout se passait très bien entre eux ». Il était dans un désarroi complet et sous médicaments à haute dose. Dans un premier temps, j'ai pu me rendre disponible pour être à l'écoute de sa détresse. Ensuite, il avait juste besoin de venir nous voir plus souvent pour *être tout simplement avec nous*. Il n'avait plus besoin de se confier. Ce fut une autre forme d'accompagnement : l'accueillir chaque fois qu'il venait, partager le repas en parlant de tout et de rien, juste avoir le plaisir d'être ensemble. Pour moi, cela reste une belle expérience. Pouvoir être dans cette forme d'action m'a permis de ne pas me laisser envahir par la souffrance de mon enfant, de pouvoir garder une juste distance, tout en essayant de l'aider à se reconstruire en respectant son besoin.

Aujourd'hui, avant

Chaque fois que j'apprends la séparation d'un couple, c'est toujours avec une certaine tristesse. C'est le deuil des illusions de bonheur pour ceux que j'aime. C'est un échec, une dure épreuve surtout lorsqu'il y a des enfants. Cela va engendrer de la souffrance que je juge inutile. Avant mon propre divorce, c'était tellement facile de me laisser happer par mes angoisses inconscientes, par mes peurs de l'abandon, de l'inconnu, de ne pas pouvoir faire face, etc. Par chance, très vite, vue mon histoire, le raisonnement prenait le dessus et je me disais que c'est peut-être mieux ainsi. Depuis mon divorce, je suis certaine que, pour moi,

c'est un mal pour un mieux, et même plus justement, un bien. En effet, j'ai fait l'expérience, que, certes, c'est un long et douloureux tunnel à traverser, mais il peut mener vers tant de lumière !

Je me souviens...

J'ai beaucoup souffert de la mésentente de mes parents qui *s'engueulaient*, en notre présence, jour ET nuit. Mon père refusait la séparation. C'était l'enfer à la maison ! Je me souviens qu'avec mes sœurs, à l'adolescence, nous leur avions demandé de divorcer. Pourtant, il y a



Un chemin de libération.

45 ans, ce n'était pas courant, mais leur agressivité constante était profondément nocive et insupportable. Cette blessure a influencé négativement ma vie de couple.

Je m'étais donc jurée de *ne pas rater mon couple* et de ne pas faire subir cela à mes enfants. Conséquence : j'ai beaucoup pris sur moi pour éviter tout conflit devant eux. Je n'ai pas pu, pas su, me faire respecter, courbant l'échine pour éviter que les enfants souffrent de nos problèmes de couple lorsqu'ils sont apparus. Mon ex-conjoint en a *tiré profit*, jusqu'au jour où, n'ayant pas accepté le dialogue

que je réclamaïis pourtant depuis plusieurs années, il est parti chez une autre, au bout de 30 ans de mariage !

Je suis passée par là

Je me suis alors réfugiée auprès d'un professionnel de l'écoute. J'ai eu également la chance d'être très bien entourée, soutenue par ma famille et mes amis et de découvrir le groupe de Chemin d'Espérance, de ne jamais me sentir jugée et de pouvoir, pas à pas, reprendre confiance en la vie.

Et j'ai l'impression que cela me *rapproche* des amis ou membres de la famille qui se sont séparés depuis. Il me semble que je suis à leur écoute d'une façon différente, ayant parcouru moi-même les étapes de ce deuil vis-à-vis d'une personne toujours vivante, les nombreuses désillusions et souffrances que cela peut entraîner.

J'ai surtout la certitude que l'on peut s'en sortir et je peux en témoigner. Je peux également indiquer les différentes thérapies qui m'ont permis de sortir de la victimisation et de voir quelle était ma part d'erreur. Je n'oublie pas tout le chemin parcouru vers le pardon et vers une meilleure connaissance de moi-même. Je n'oublie pas non plus la libération de nombreux maux qui m'encombraient depuis mon enfance.

Dans tous les cas, comme le Christ, c'est un regard plein de compassion que je désire poser sur chaque être humain blessé, un regard qui espère et qui permette à chacune, chacun, de croire que cette expérience de vie peut être bénéfique, comme un baume d'Amour guérissant. ■

Véronique

À vous lecteurs

Si la plupart de nos lecteurs ne connaissent pas physiquement Bruno Laurent, ils le connaissent au moins en tant que rédacteur en chef de notre revue de janvier 2004 à juin 2018, au travers de l'édito qu'il écrivait à la Une de nos parutions.

Il a accepté de nous parler un peu de son parcours, de son engagement de prêtre au service des personnes divorcées, remariées ou non.

Dès le plus jeune âge, j'ai été marqué par l'engagement de mes parents, lesquels, malgré leurs sept enfants, ont servi tant l'Église que la société avec fidélité, constance et efficacité. À 14 ans, un appel entendu m'a fait participer à l'animation d'un "patro" de l'époque dans un quartier pauvre de Paris. En fin d'année, à la "colo" de ce "patro", le Seigneur m'a appelé nettement à me mettre à son service comme prêtre. Si je ne suis pas rentré rapidement au séminaire, j'ai poursuivi diverses activités de service dans mon quartier ou ma paroisse, et ce, au service des plus pauvres.



Aussi, comme prêtre, la prise de conscience de ce que les divorcés, mis en quelque sorte au ban de l'Église comme encore de la société – quoi qu'on en ait dit alors –, faisaient partie de ces pauvres, m'a amené, il y a 25 ans, à promouvoir dans ma paroisse Saint-Joseph des Épinettes une pastorale à eux dédiée.

Comme Guy de Lachaux a pu le dire et l'écrire, il était étonnant de constater que la souffrance de ces personnes était occultée, que ce soit de la part des prêtres ou des paroissiens. Leur statut

de quasi excommuniés (même des prêtres ont pu dire récemment que les divorcés étaient exclus des sacrements) les obligeait à la discrétion quant à leur état, comme au mutisme quant à leurs difficultés de toutes sortes.

La paroisse a accueilli très favorablement la constitution d'une équipe de personnes séparées, divorcées et divorcées remariées à laquelle d'autres personnes se sont adjointes pour dire leur solidarité. Rapidement, des prières à l'occasion d'une nouvelle union civile ont été célébrées en communauté. La

joie intense de certains paroissiens qui avaient attendu quelquefois 30 ans que l'Église leur transmette une bénédiction de la part du Seigneur a été pour moi un événement marquant plein d'émotions.

J'avais aussi été frappé par le n° 84 de *Familiaris Consortio* (1981). Jean-Paul II, d'une part, considérait comme « un fléau » le fait que « ceux qui ont recours au divorce envisagent presque toujours de passer à une nouvelle union » et d'autre part appelait les pasteurs à « l'obligation de bien discerner les diverses situations. Il y a en effet une différence entre

ceux qui se sont efforcés avec sincérité de sauver un premier mariage et ont été injustement abandonnés, et ceux qui par une faute grave ont détruit un mariage canoniquement valide. Il y a enfin le cas de ceux qui ont contracté une seconde union en vue de l'éducation de leurs enfants et qui ont parfois, en conscience, la certitude subjective que le mariage précédent, irrémédiablement détruit, n'avait jamais été valide ». Il ajoutait : « Avec le Synode, j'exhorte chaleureusement les pasteurs et la communauté des fidèles dans son ensemble à aider les divorcés remariés ».

Frappé pourquoi ? Le mot de « fléau » pour ce qui est un désir tout à fait naturel qui est au cœur de l'homme m'a paru être une négation de l'humain. Mgr Jean-Paul Vesco, depuis, a pu écrire que l'Église ne pouvait imposer à personne le célibat. D'autre part, cette exhortation a l'air de classer les personnes en « innocents » (cf. § 83) et coupables, « injustement abandonnés » et auteurs d'une « faute grave ». L'expérience qui était la mienne m'empêchait d'accéder à une telle représentation de la réalité.

Jean-Paul II invitait les pasteurs à « discerner les diverses situations ». Mais aucune conséquence n'était prévue à ce discernement. Et l'aide aux divorcés remariés demandée à l'Église n'a été suivie d'aucun effet concret.

Dans ce même paragraphe, choquant pour moi ce passage : pour que la réconciliation par le sacrement de pénitence soit accordée – « qui ouvrirait la voie au sacrement de l'eucharistie » – « cela implique concrètement que, lorsque l'homme et la femme ne peuvent pas, pour de graves motifs – par exemple l'éducation des enfants –, remplir l'obligation de la séparation, ils prennent l'engagement de vivre en complète continence, c'est-à-dire en s'abstenant des actes réservés aux époux ». Ayant dit en réunion de curés avec évêque et vicaires généraux que c'était une « c..... » (j'avais été quelque peu grossier), ce n'est qu'un grand silence qui m'a répondu. Tout le monde était bien d'accord mais il ne fallait surtout pas le dire.

À la suite de l'encyclique *Humanae Vitae*, les évêques français qui avaient réagi en apportant quelques modalités d'application et en parlant de « conflit de devoirs » avaient été rappelés à l'ordre, notamment par le Vatican. La

parole solitaire du pape ne doit pas être contredite. En 1981, il aurait pu y avoir dans l'Église de France au moins l'invitation à une pastorale envers les personnes divorcées ; mais rien de déterminant ! Cette pastorale, il fallait donc la créer, l'inventer. Il fallait apporter soutien, réflexions théologiques, morales, spirituelles aux individus et groupes qui s'étaient formés, et inciter les pastorales familiales à avancer sur ce chemin.

Avec quelques colloques qui ont eu lieu il y a déjà longtemps, le journal, lancé en janvier 1995, a essayé d'y contribuer, à sa mesure. Il s'est étoffé, devenant un bel outil qui aide bien des personnes qui se sentent rencontrées dans les témoignages, maintient vivant le questionnement sur le mariage et la façon dont est célébré son sacrement, comme sur la reconnaissance de sa nullité, veut susciter la réflexion sur la prière à l'occasion d'une nouvelle union mais aussi, après l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* interpeler sur le développement de l'accompagnement et du discernement des personnes divorcées remariées désireuses d'une pleine participation à la vie de l'Église.

C'est cela que je souhaite à tous ceux qui se sentent concernés par cette grave question : qu'ils continuent, individuellement ou en groupe, à faire avancer non seulement la miséricorde et la justice, l'intégration de tous, chère au pape François, mais aussi l'absolu non-jugement vis-à-vis des personnes.

D'autres, comme les personnes homosexuelles, l'attendent aussi impatientement.

Aujourd'hui, je suis dans le diocèse de Créteil qui a développé une pastorale

des personnes séparées, divorcées, remariées mais il n'y a rien dans ma nouvelle paroisse de Sucy où je suis prêtre coopérateur. Son curé est bien d'accord avec moi : cet état de fait ne saurait perdurer ! ■

Bruno Laurent

À DIEU CATHERINE



Nous regrettons le court passage au Conseil d'administration de notre association de **Catherine de Place** qui nous apportait son expérience acquise dans ses différentes responsabilités professionnelles et associatives. Sa pondération et sa discrétion étaient appréciées ; elle intervenait peu, mais toujours avec une grande clairvoyance, très sereinement et jamais avec passion. C'était une juriste qui savait prendre de la distance avec les choses et les événements. Elle nous manquera beaucoup, mais de là où elle est désormais elle peut encore nous aider.

La vie de l'Association

LE MOT DU TRÉSORIER

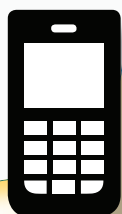
Notre reconnaissance à tous ceux qui ont adhéré pour l'année 2018 et plus encore à ceux qui y ont ajouté un don. Votre soutien est indispensable, non seulement pour permettre au journal d'exister, mais aussi

pour porter le dynamisme de l'association, de son Conseil d'Administration et de son comité de rédaction.

N'hésitez pas à montrer notre journal autour de vous, plus nous serons nombreux, plus nous compterons au sein de l'Église.

Bien fraternellement à tous.

Jacques Tiberghien



SOS CHRÉTIENS DIVORCÉS
06 62 00 85 64
LUNDI SOIR
DE 19 H 00 À 22 H 00



BULLETIN D'ADHÉSION - janvier/décembre 2019

Association "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance" – 27 avenue de Choisy – 75013 PARIS.
Courriel : contact@chretiensdivorces.org - Site : chretiensdivorces.org

Nom (1) _____ Prénom _____

(1) pour les personnes morales, merci d'indiquer le nom de la personne responsable.

Vous êtes : Prêtre ☐ Diacre ☐ Délégué diocésain ☐ Religieux(se) ☐
Responsable d'un groupe ☐ Membre d'un groupe ☐ Sympathisant ☐

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

COTISATION (la cotisation ne doit cependant pas être un frein à votre adhésion à l'association) :

☐ personne seule : 25 € ☐ couple : 30 €

Mise à disposition d'anciens numéros (voir les thèmes sur le site) :

Antérieurs à 2010 : Lot de 5 : 5 € (+ frais d'envoi) - À partir de 2010 : Prix coûtant à l'unité (+ frais d'envoi)

DON : ☐ Je fais un don de : _____ €

(à partir de 15 € de don un reçu de déductibilités fiscale vous sera adressé – art. 200 du C.G.I.)

Soit un TOTAL : _____ €

DATE : _____